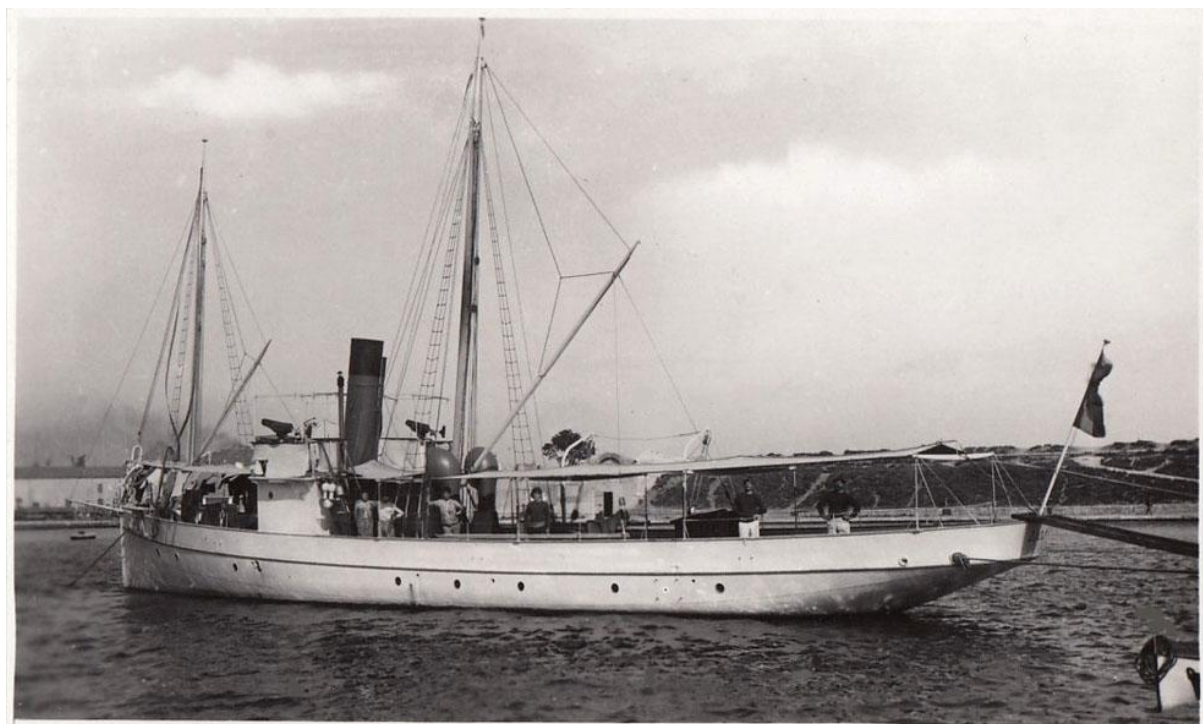
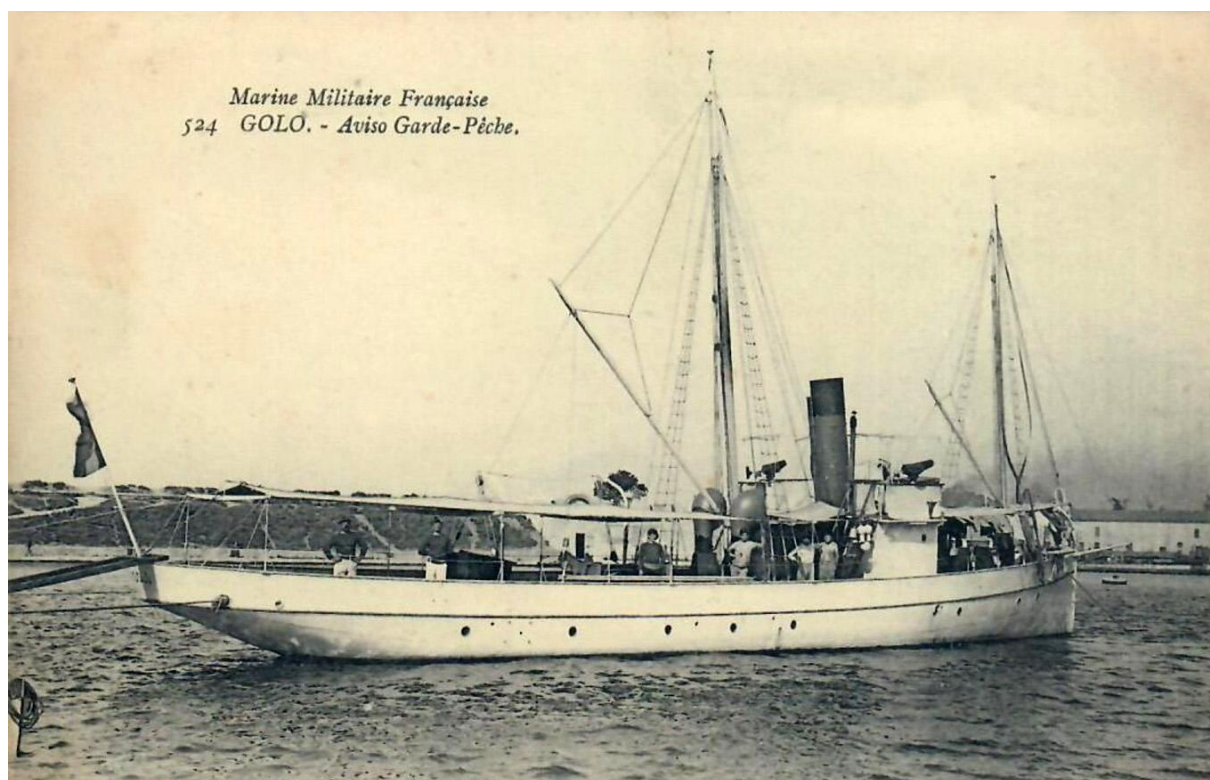


GOLO — *Garde-pêche à vapeur (1903~1919)*



MARIUS BAR PHOT. TOULON REPROD. INTERD.



Marine Militaire Française
524 GOLO. - Aviso Garde-Pêche.

Commandants successifs du garde-pêche *Golo*.

— **GENDRON François**, premier maître de timonerie. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 8 janvier 1906 (*J.O. 11 janv. 1906, p. 220*).

— **AMARÉ Paul**, premier maître de timonerie, inscrit au quartier de Bordeaux, f° et n° 1.756. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 11 janvier 1908 (*J.O. 12 janv. 1908, p. 297*).

— **HELLOCOT Joseph Marie Auguste**, premier maître de timonerie. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 17 décembre 1909 (*J.O. 19 déc. 1909, p. 11.956*). Commandement pris le 25 janvier 1910 à Ajaccio.

— **LETROUX Gaston Émile Édouard Ferdinand**, premier maître de timonerie, inscrit au quartier de Brest, f° 4.216, n° 8.431. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 9 janvier 1912 (*J.O. 10 janv. 1912, p. 332*). Commandement pris le 25 janvier 1912.

— **LE GUILLOUX Mathurin**, premier maître timonier, inscrit au quartier de Vannes, n° 741. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 26 décembre 1913 (*J.O. 27 déc. 1913, p. 11.137*). Commandement pris le 25 janvier 1914 à Toulon.

— **LE BAIL Pierre Marie Ernest**, premier maître timonier, inscrit au quartier de Lannion, n° 6.329. Nommé à ce commandement par une décision ministérielle du 22 févr. 1916 (*J.O. 23 févr. 1916, p. 1.503*). Commandement pris le 28 mars 1916 à Toulon.

[Promu au grade de maître principal timonier par une décision ministérielle du 4 juillet 1918 (*J.O. 6 juill. 1918, p. 5.831*), puis à celui d'officier de 2^e classe des équipages de la flotte par un décret du 31 juillet 1918 (*J.O. 2 août 1918, p. 6.710*).]

— **THOUÉMENT Guillaume**, premier maître timonier, inscrit au quartier de Paimpol, n° 40.889. Commandement pris le 6 avril 1918 à Ajaccio.

Daniel LAHEYNE ~ 7 avril 2022.